

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE GENIE CIVIL BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
» en abrégé « SOGC-BTP »

Siège ABIDJAN ABOBO PK18, Lot 1280, Ilot 122

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 03/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE GENIE CIVIL BATIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « SOGC-BTP »

Objet :

- GENIE CIVIL BTP
- HYDRAULIQUE
- CONSTRUCTION METALLIQUE
- ELECTRICITE ET CLIMATISATION
- LOTISSEMENT
- ISOLATION ET ETANCHEIFICATION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO PK18, Lot 1280, Ilot 122

Dirigeant(s) M ESSE YAO ABEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02407 du 18/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12329/GTCA/RC/2026 du 18/02/2026

